

Résolution

Séance du conseil d'arrondissement du 30 septembre 2025

Résolution en appui aux centres d'éducation populaire, notamment sur le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie

Attendu que les six centres d'éducation populaire (CEP) de Montréal ont été créés, il y a plus de 50 ans, pour répondre aux besoins de personnes souvent marginalisées de la société, notamment les personnes analphabètes ou les nouveaux arrivants, avec une offre de service mieux adaptée à leurs besoins particuliers ;

Attendu que l'éducation populaire permet aux personnes d'être parties prenantes des transformations sociales et d'accroître leur capacité à exercer pleinement leurs droits ;

Attendu que la population y a accès à des activités d'alphabétisation, de formation informatique, de formation continue, de réinsertion, d'alimentation, de soutien aux personnes immigrées et autres ateliers et activités d'ordre social, artistique et culturel formateurs de liens de socialisation, d'entraide, d'implication et d'intégration ;

Attendu que l'Arrondissement du Ville-Marie accueille un des six centres montréalais sur son territoire, soit le Comité social Centre-Sud ;

Attendu que l'Arrondissement de Ville-Marie a manifesté publiquement son appui au Comité social Centre-Sud à plusieurs reprises ;

Attendu que, selon les six CEP, le coût du loyer demandé par le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), propriétaire des bâtiments excédentaires les abritant, est trop élevé par rapport à leur capacité de payer ;

Attendu que des années de sous-financement chronique sont dénoncées par les CEP et compte tenu du besoin de remise en état des édifices les abritant ;

Attendu que le Comité social Centre-Sud est enraciné dans la communauté depuis 48 ans et qu'il compte plus de 800 membres ;

Il est proposé par Robert Beaudry, conseiller du district de St-Jacques, et appuyé par Sophie-Mauzerolle, conseillère du district de Ste-Marie,

Et résolu :

Que l'Arrondissement de Ville-Marie réitère son appui au Comité social Centre-Sud;

Que l'Arrondissement de Ville-Marie demande au gouvernement du Québec et au Centre de services scolaire de Montréal de Montréal (CSSDM) de trouver une solution viable permettant aux CEP de continuer de remplir adéquatement leur mission historique auprès des personnes vulnérables.